## ANNONCES JUDICIAIRE

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente d'une propriété améliorée dans le Quatrième District, portant le nouveau numéro municipal No 1922 rue Deuxième,**

Entre les rues Dryades et St-Denis.

Mutual Loan and Building Company versus

Mary McGreevy, femme de Peter Mc Greevy et son mari pour l'autoriser.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 49,298.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 juin 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 273, borné par les rues Deuxième, Troisième, Dryades et St-Denis, désigné par le No vingt-quatre, d'après un plan dressé par Albert G. Blanchard, député-voyer de ville, le 20 mai 1853; déposé en la bureau de W. H. Peters, ancien notaire; et aussi sur un certain plan de Louis H. Pilié, voyer en date du premier mai 1875, annexé à un acte passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire, le 29 mai 1875; conformément auquel plan mentionné en dernier le dit lot mesure vingt-quatre (24) pieds de face sur la rue Deuxième par cent douze (112) pieds huit (8) pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
8 mai—8 15 22 29—juin 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

### VENTE PAR LE SHERIF
—D'UNE—
### Grande et Magnifique Propriété-Résidence,
—SUR—
### L'AVENUE ST-CHARLES,
—ET—
**Formant l'encoignure de l'avenue St Charles et de la rue Harmonie,**
—DANS—
**L'îlet borné par les dites rues et les rues Plaisance et Prytanée.**

Le terrain mesurant 120 pieds 1 pouce et 1 ligne sur l'avenue St-Charles sur 171 pieds de profondeur et face sur la rue Harmonie.

—DANS L'AFFAIRE DE—
### Mme Mary Kinberger, Tutrice vs Lawrence O'Donnell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 49,657.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 juin 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Plaisance, Harmonie, Prytanée et St-Charles (anciennement Nayades); laquelle portion de terre forme l'encoignure des rues St-Charles et Harmonie et mesure cent-vingt pieds 1 pouce et 1 ligne de face à la rue St-Charles, cent vingt pieds huit pouces de largeur dans le fond sur une profondeur sur le côté vers la rue Plaisance, de cent-soixante-dix pieds dix pouces et une demi ligne, et une profondeur et face sur la rue Harmonie de cent-soixante-et-onze pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
16 mai—16 22 29—juin 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente de propriété de valeur dans le Quatrième District.

Gerard Brandon, receveur, vs Mme Vve Lizzie Mitchell.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 49,692.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juin 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Jackson, Première Jet Derbigny et désigné comme lot numéro six de l'îlet numéro quatre cent douze sur un plan déposé, pour références, dans le bureau de S. Magner, un ancien notaire de cette ville, comme partie d'un acte de date [illegible] 1868. Le dit lot No 6 se joint aux lots 5 et 7 du dit îlet sur chaque côté et mesure vingt-huit pieds de face à la rue Claiborne sur cent treize pieds trois pouces et six lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—La moitié au plus comptant et la balance à un crédit de un an au un billet de l'acquéreur garanti par hypothèque et bien du vendeur sur la dite propriété portant huit pour-cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement et les clauses usuelles de sécurité, 10 000 d'honoraires d'avocats en cas de procès, etc.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
22 mai—22 29—5 12 19 25 juin

ANNONCE JUDICIAIRE

**Vente d'une grande propriété de valeur dans le Sixième District.**

Mme Louisa Vidon vs. Louis Vidon, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 40,550.—En vertu d'un writ de Fieri Facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 juin 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois certains lots de terre, situés dans l'ancienne ville et paroisse de Jefferson, en cet Etat, maintenant le sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, paroisse d'Orléans, désignés comme lots Nos un, deux et trois dans l'îlet No soixante-dix-huit lequel est borné par les rues Bacchus, (maintenant Baronne) Dryades, Cadiz et Jena, comme le tout paraît en se référant à un plan en date du 7 mars 1870, approuvé par P. W. Todd, voyer de la dite ville de Jefferson annexé à un acte de vente par William Fabore à M. et Mme Henderson Carter, passé pardevant Armand Pitot, Jr, notaire de cette ville, le huitième jour de mars 1870. Les dits trois lots de terre mesurent comme suit, à savoir: Lot No un vingt-cinq pieds de face à la rue Bacchus (maintenant Baronne), la même largeur dans le fond, cent vingt-six de profondeur et de face sur la rue Cadix et la même profondeur sur la ligne de division du lot No deux et formant l'encoignure des rues Bacchus (maintenant Baronne) et Cadix: lot No deux touchant le susdit lot No un mesure vingt-cinq pieds de face à la rue Bacchus (maintenant Baronne) sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles; et le lot No trois se joignant au susdit lot No deux mesure aussi vingt-cinq pieds de face à la rue Bacchus (maintenant Baronne) sur une même profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, coutumes, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
8 mai—8 15 22 29—juin 5 11

## VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 49,359—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

Succession de James M. Robinson.

### PARATONNERRES, WAGONS, ETC.

PAR E. CURTIS, Encanteur—Bureau No 54 et 56 rue Baronne—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A. l'Hon. T. C. W. Ellis, juge, daté le 15 mai 1896, et à moi adressé, je procéderai à la vente à l'encan, le VENDREDI, 29 mai 1896, à 11 heures A. M., sur les lieux, Ancien No 246 RUE DU CANAL—

Un lot de paratonnerres, meubles, charrettes, etc., d'après un inventaire.

Conditions—Comptant.

17 mai—17 20 28 29

## ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée dans le Troisième District

**Portant le vieux numero municipal No 96 Avenue St-Bernard.**

John B. Henry vs John B. B. Lay.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 49,372.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 juin 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Aline, Annunciation, Tchoupitoulas et Foucher, désigné par le No dix (10) sur un plan dressé par Edgard Pilié, architecte, en date du 15 septembre 1884, annexé pour référence à un acte de registre et de dépôt passé pardevant James Fahey, un notaire de cette ville, en date du 14 octobre 1884, le dit lot mesure conformément au dit plan, en mesure américaine, trente-et-un pieds six pouces de face à la dite rue Aline, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions.—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
1er mai—1er 8 15 22 29—juin 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente d'une grande propriété de valeur dans le Quatrième District.

John H. Keller vs George C. Oliver.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 49,540—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 juin 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain demi-lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le quatrième district de cette ville, borné par les rues Quatrième, Derbigny, Claiborne et l'avenue Washington, composé de neuf lots de terre, désignés par les numéros Dix, Onze, Douze, Treize, Quatorze, Quinze, Seize Dix-sept et Dix-huit sur le plan annexé à un acte passé pardevant Jos. D. Taylor, notaire, le 12 mai 1892, d'après lequel le défendeur a acquis la propriété du plaignant, et mesurent, comme suit, à savoir: le lot No Dix formant l'encoignure des rues Quatrième et Derbigny, mesurant trente-trois pieds six pouces de face sur la rue Quatrième par une profondeur et face sur la rue Derbigny de cent vingt-huit pieds neuf pouces entre lignes parallèles. Les lots Nos onze, douze, treize, quinze, seize et dix sept mesurent chacun trente-et-un pieds de face sur la rue Quatrième par une profondeur de cent vingt-huit pieds neuf pouces entre lignes parallèles; et le lot No dix-huit forme l'encoignure des rues Quatrième et Claiborne, et mesure trente-trois pieds six pouces de face sur la rue Quatrième par une profondeur et face sur la rue Claiborne de cent vingt-huit pieds neuf pouces entres lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
8 mai—8 15 22 29 juin 5 11

### PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Veuve Lesette Volokmann vs N. M. Magnet.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans.—No 24,977—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, et avec le commandement des parties intéressées, je procéderai à la vente aux enchères publiques, sur les lieux ci-après désignés, le VENDREDI, 29e jour de mai 1896, à 10 h. A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux, coin des rues Marais et Conti, dans le 2e district de cette ville, le contenu de la pharmacie, etc., consistant en drogues, médecines patentées, étagère à comptoire, vitrines, balances, etc., etc., d'après l'inventaire enregistré.

P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
27 mai—27 28 29

## AMUSEMENTS.

### WEST END.

**Grands Concerts tous les soirs**

—Par l'orchestre de Concert de—

**PAOLETTI.**

—Aussi—

**AU PARC AUDUBON**

Les mercredis et samedis, de 2 à 4:30 P. M.
26 av—

### Avis légaux.

Avis est par le présent donné que, conformément à l'article 48 de la Constitution, un bill sera introduit à cette session de l'Assemblée Générale pour amender et décréter à nouveau la Loi No 85 de 1894.

Avis est par le présent donné que, conformément à l'article 48 de la Constitution, un bill sera introduit à cette session de l'Assemblée Générale pour amender et décréter à nouveau la Loi No 124 de 1890.

14mai—30f

Appareils à Fondre pour Eaux de Seltz.

**Véritable Seltzogène D. Fèvre**

Moins cher que les imitations.

Maison **D. Fèvre**, fondée en 1835, *rue Saint-Honoré*, 398, actuellement

9, r. Castex, PARIS

**SELTZOGÈNE D. FÈVRE**

Breveté S. G. D. G.

complet avec accessoires, garanti essayé à 12 atmosph.

**SIPHONS** à grands et petits leviers, en métal brillant, *sans altérage de plomb.* **Verre de 1er choix** blanc ou de couleur, uni ou à côtes.

RÉCOMPENSES à toutes les Expositions.

**E. THESSIER** seul Fabricant DU VÉRITABLE SEL TZOGÈNE D. FÈVRE

Propriété de la maison.

Exiger sur chaque appareil la mention *Véritable Seltzogène D. Fèvre et la signature, marque, de fabrique.* **D. Fèvre.**

**Philadelphia Dental Rooms**

Coin Canal & Bourbon,

*Au dessus du R. E. LEE HAT STORE, Elévateur, 4 rue Bourbon.*

Nous avons des salons élégants et commodes, bien pourvus de tous les nouveaux instruments, machines et accessoires connus à la profession. Nos prix sont raisonnables et justes. Notre travail est pleinement garanti. Nous fabriquons tous les matins de l'AIR VITALISE pour l'extraction, absolument sans souffrance, des dents. Extraction de dents sans souffrance, 50 sous.

20 oct—1 an

AVIS A QUI DE DROIT.

Conformément à l'article 48 de la Constitution de l'Etat, avis est par le présent donné de l'intention de la ville de demander à la Législature l'adoption des lois suivantes:

1. Pour amender et adopter à nouveau l'article 113 de 1892, prescrivant les devoirs des officiers et membres du gouvernement de la ville, et fixant les heures durant lesquelles leurs bureaux seront ouverts pour l'expédition des affaires.

2. Autorisant le Commissaire de Police et des Bâtiments Publics à nommer le portier ou tuteur chargé du gardien des bureaux des publiques et des transferts au lieu de laisser ces nominations aux chefs de ces bureaux, et d'en restreindre le nombre pourvu que leur salaire continue à être payé du fonds des dépenses judiciaires.

3. Réorganisant le bureau des archives notariées pour la paroisse d'Orléans et nommant gardien de ces archives, fixant son traitement et prescrivant ses devoirs.

Adopté par le Conseil de la ville de la Nouvelle Orléans, à sa session régulière le 28 avril 1896.

(Signé) DAN. A. ROSE,
Secrétaire du Conseil.

9 mai—9 14 19 23 29—juin 6

## AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Susan C. Arbo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 48,844—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Henry R. Arbo, exécuteur testamentaire de cette succession, ne sera pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE,
24 mai—24 29—juin 2 Greffier.

## AVIS AUX CREANCIERS.

Dans l'affaire de la Liquidation du Southern Syrup, Cordial and Liquor Manufactory.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 46,869—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Estevs Carracas, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
20 mai—20 24 29 Greffier.

Dans l'affaire du Curateur de Fredericka Hellwig.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 49,728—Division A—Attendu que Victor Hellwig a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curateur dans l'affaire d'administration de Frédericka Hellwig, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
24 mai—24 29—juin 2 Greffier.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

### LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis

**Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte aussitôt qu'elles sont justifiées**

Pertes payées pour l'incendie d Chicago - - - - - $3,239,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - - $1,427,290

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—

Gustaf R. Westfeldt, L. C. Fallon, Lucas E. Moore, C. M. Soria.

ENRYY. OGDEN, Secrétaire Résident — CLARENCE F. LEE, Assistant Secrétaire
4nov.129—1an J G PEPPER Député Sous Secrétaire

**VIN A L'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE DE CHEVRIER**

*Le VIN* A L'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE, *préparé par M. CHEVRIER, Pharmacien de 1re classe, à* PARIS, *possède à la fois les principes actifs de l'*HUILE DE FOIE DE MORUE, *et les propriétés thérapeutiques des préparations alcooliques. — Il est précieux pour les personnes dont l'estomac ne peut pas supporter les substances grasses. — Son effet, comme celui de l'*HUILE DE FOIE DE MORUE, *est souverain contre la* SCROFULE, *le* RACHITISME, *l'*ANÉMIE, *la* CHLOROSE, *la* BRONCHITE, *et toutes les* MALADIES DE POITRINE.

*M. CHEVRIER prépare aussi le*

**VIN A L'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE CRÉOSOTÉ**

REMÈDE PAR EXCELLENCE CONTRE LA *PHTHISIE PULMONAIRE*

Dépôt général PARIS *21, Faubourg Montmartre, 21*

Dépôt à la Nlle-Orléans, J. L. LYONS & Cie, 42, 44, Camp.

*Les NOMBREUX MÉDECINS qui EMPLOIENT la*

**SOLUTION PAUTAUBERGE**

au CHLORHYDRO-PHOSPHATE de CHAUX CRÉOSOTÉ

la considèrent comme le remède le plus sur et le plus efficace contre les

**MALADIES de POITRINE**

*la PHTISIE, les BRONCHITES CHRONIQUES, les TOUX OPINIATRES, l'INFLUENZA*

Les Capsules Pautauberge se [illegible] dans les muqueuses et combinent aux [illegible] [illegible] [illegible]